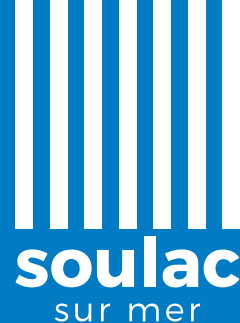


P4 Démocratie

P12 Métamorphoses

P8 Le Signal

P14 Vie Soulacaise



Climats

Le journal de la ville



Tel un sémaphore...



Durant 50 ans, il s'est dressé face à la mer, distante de 300 mètres puis de plus en plus proche, sa silhouette à l'esthétique discutée témoignant de l'architecture d'une époque où l'État se préoccupait surtout de construire beaucoup, sans vraiment se soucier de comment. Porteur des stigmates de l'urbanisation à marche forcée des années 60 devenue synonyme du bétonnage de la côte, il était, que l'on s'en félicite ou le déplore, partie intégrante du paysage de ce confin de notre front de mer. C'est sans doute ce qui explique que tant de gens, de Soulac et ses environs ou de beaucoup plus loin, soient venus assister à la démolition de l'immeuble « Le Signal ».

Le sort subi par Le Signal doit nous rappeler que la gestion du trait de côte est une mission de longue haleine, que, tel Sisyphe avec son rocher, il faut sans cesse recommencer. Le bilan, joint à ce numéro, du plan d'actions 2018-2022 de la stratégie arrêtée pour la gestion de l'érosion marine de la pointe de la Négade à la jetée de Grave, est à cet égard porteur d'enseignements. Sur cette base, la réduction de la vulnérabilité du littoral à l'aléa érosion reste un objectif. Ainsi, la première bande littorale va faire l'objet d'une recomposition spatiale dont Le Signal vient juste de donner le top départ. Parallèlement, les opérations de rechargement des plages en sable vont se poursuivre. Le paysage littoral est amené à encore changer pour concilier présence humaine et préservation du milieu naturel dans lequel elle s'inscrit.

L'actualité à Soulac, c'est aussi l'amélioration du service à la population. En effet, un service dédié au recueil des demandes de carte nationale d'identité et de passeport est opérationnel depuis le 16 janvier. Par ailleurs, pour pallier l'hypothèse où la maison médicale ne disposerait pas de praticiens en médecine générale, deux emplois de médecin généraliste ont été créés, parce que pouvoir consulter et bénéficier de soins quand on en a besoin relève de l'essentiel.

Préparer l'avenir tout en répondant aux nécessités présentes, voilà ce qui guide notre action au quotidien. À cet égard, le souvenir du Signal nous guidera, tel un sémaphore.

Xavier Pintat

Maire de Soulac-sur-Mer

Membre honoraire du Parlement



Démocratie 4

Le Signal 8

Environnement 11

Métamorphoses 12

Vie Soulacaise 14

Hommages 21

État Civil 22



*Extraits des
délibérations des
conseils municipaux
des 14 novembre et
19 décembre 2022 et
du 13 février 2023*

PATRIMOINE ET BÂTIMENTS COMMUNAUX, URBANISME ET FONCIER

MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Afin de ne pas retarder l'ensemble des projets figurant dans cette modification du PLU, le conseil municipal décide de retirer de la procédure en cours les trois projets nécessitant d'être soumis à évaluation environnementale préalable. Le déploiement de panneaux solaires et énergies renouvelables sur les zones UX, N, Nli, Ali, la mise en place d'ouvrages et d'aménagements de défense et de lutte contre l'érosion dunaire et la mise en place de travaux

de confortement et d'entretien sur la zone Nli seront intégrés à une procédure ultérieure.

Par ailleurs, la création d'un emplacement réservé sur les parcelles AP 147 et 148, 25 boulevard d'Alsace-Lorraine est ajoutée.

La modification n° 2 du PLU comporte désormais trois objets :

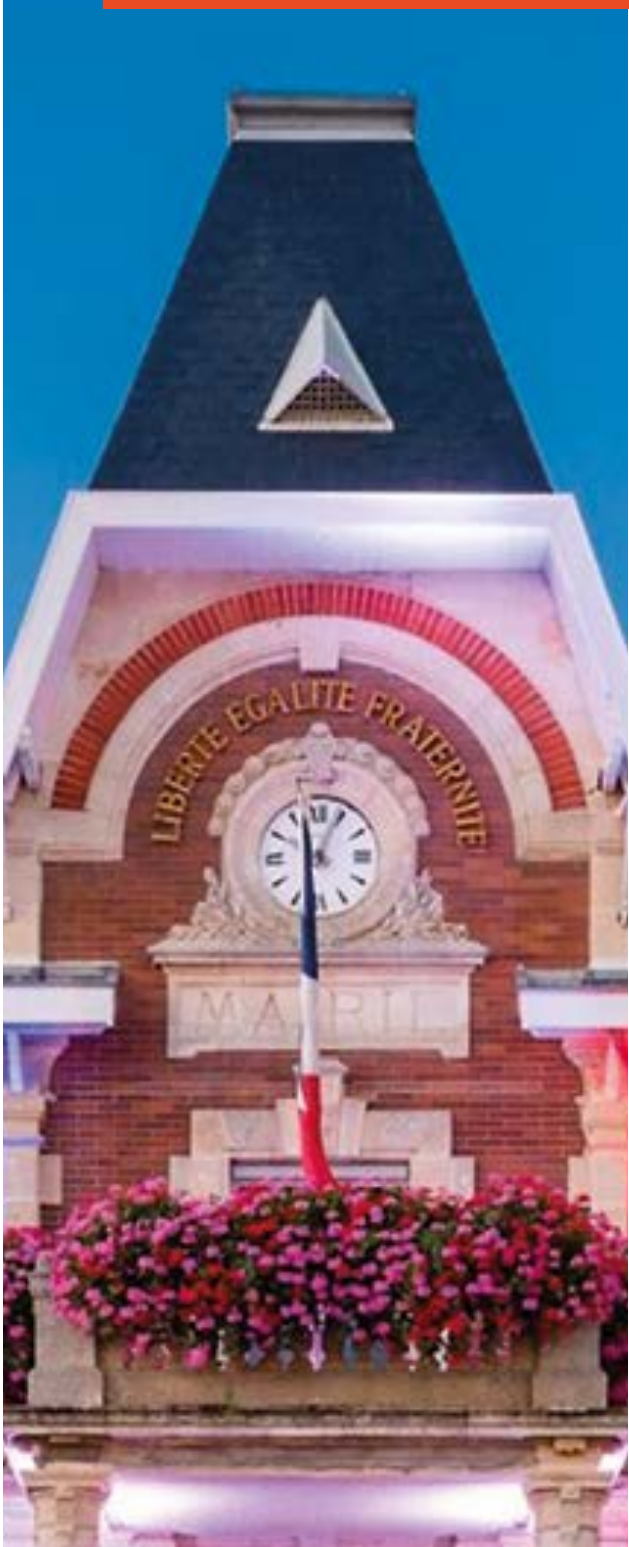
- Le classement en zone UD de la parcelle cadastrée section AX n° 11, située lieu-dit Les Cousteaux Sud, conformément au jugement rendu par le tribunal administratif de Bordeaux le 30 décembre 2020.
- La réduction de l'emplacement réservé n° 19 situé sur les parcelles cadastrées section D n° 699 et 700, route des Lacs.
- La création d'un emplacement réservé sur les parcelles AP 147 et 148 dont elle se porte par ailleurs acquéreur en vue de la réalisation d'un équipement sportif.

RELAIS PETITE ENFANCE DE SOULAC

Cette structure petite enfance va bénéficier de travaux de réhabilitation avec notamment la mise en accessibilité PMR et une meilleure adéquation à l'âge des enfants de ses aménagements intérieurs et extérieurs. La CdC Médoc Atlantique, au titre de sa compétence « action sociale d'intérêt communautaire », assurera la maîtrise d'ouvrage de ce projet.

CRÉATION D'UN TIERS-LIEU

La commune de Soulac met à disposition de la CdC Médoc Atlantique une partie des locaux de l'ancien casino pour qu'elle y implante un tiers-lieu.



VOIRIE, ESPACES ET AMÉNAGEMENTS PUBLICS, SIGNALÉTIQUE, RÉSEAUX DIVERS (HORS EAU ET ASSAINISSEMENT)

FIBRE OPTIQUE

Des conventions sont signées pour l'installation, la gestion, l'entretien et le remplacement des lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique pour les sites de la Gendarmerie et de l'Hôtel de Ville.

RENOUVELLEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS UNE DÉMARCHE DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Afin d'atténuer la charge de cet investissement de 666 000 € HT, une demande d'aide financière est déposée auprès du SDEEG au titre d'un prêt "intracting". Des subventions sont par ailleurs sollicitées au titre du Fonds Vert.

RESSOURCES HUMAINES

CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF

Dédié à la gestion des demandes de carte d'identité et passeport.

REDISTRIBUTION DE DÉLÉGATIONS

Chantal Lescorce manquant de disponibilité pour exercer ses délégations d'adjointe, a demandé à Monsieur le Maire à en être déchargée. Il a en conséquence été procédé à une nouvelle répartition des délégations entre les membres du conseil municipal.



Vous avez dit : « tiers-lieu » ?

Vous ne savez pas ce qu'est un tiers-lieu ? Rien d'étonnant, car il est l'objet d'un certain flou conceptuel. Dans un tiers-lieu, on trouve des espaces et des fonctions, mais ce n'est pas tout.

Initialement conçus comme des espaces de « coworking », les tiers-lieux se doivent d'être confortables et conviviaux et de disposer de tous les équipements qu'on trouvera en entreprise. C'est pourquoi ils ont été principalement investis par des travailleurs indépendants puis, avec le développement du travail à distance, par des télétravailleurs.

Les tiers-lieux sont plus largement des lieux de pratiques collectives, de partage ou de mutualisation de projets et donc, des lieux où l'isolement est rompu, où se crée du lien social.

C'est ainsi que le projet porté par la Communauté de communes Médoc Atlantique comporte 3 espaces fonctionnels distincts : des espaces professionnels, des espaces de création et d'exposition artistique, un espace ouvert transformable en espace de conférences publiques.

Il s'agit d'un projet partenarial entre la commune qui met à disposition l'étage et le hall de l'ancien Casino, la Communauté de communes qui réalise les aménagements intérieurs des locaux qu'elle livre équipés et l'association SEA qui sera gestionnaire du lieu.

En fait, un tiers-lieu est fondamentalement ce que ses utilisateurs en font.

La Ville s'équipe d'un dispositif de recueil des cartes d'identité et passeports

L'obtention d'une pièce d'identité est devenue ces dernières années un processus au long cours. Aussi est-il préférable de ne pas attendre le dernier moment pour initier ses démarches.

DE L'INTENTION À LA MISE EN ŒUVRE

De la manifestation de son intérêt pour cette nouvelle offre de service à la population jusqu'à l'ouverture du dispositif au public, il s'est passé quelques 7 mois. La Ville a présenté aux services de l'État les conditions d'accueil et d'exercice de la mission qu'elle envisageait : local accessible aux personnes à mobilité réduite dédié, permettant de garantir la confidentialité des échanges ; création d'une ligne ADSL sécurisée et routeur également dédiés pour la transmission des données d'identité numérisées ; recrutement d'un personnel

partiellement 3 agents supplémentaires sur cette mission, de sorte qu'il n'y ait pas de rupture dans l'offre de service, que ce soit pour des motifs de congés ou de sur-sollicitation comme il peut se produire en saison.

Une convention a été signée entre l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) et la collectivité par laquelle les 4 agents municipaux désignés ont reçu habilitation à assumer cette tâche. Une seconde convention a été passée avec l'Association des Maires de France pour l'utilisation de la plateforme en ligne du calendrier des rendez-vous.



Les 4 agents ont été formés à distance à la procédure de recueil des demandes. Celle-ci exige une grande rigueur de façon à éviter les demandes de recueil complémentaire qui aboutissent à retarder in fine la délivrance des titres aux administrés.

exclusivement affecté à cette fonction. Au vu du nombre attendu de titres à délivrer par an (a minima 1875 titres), la collectivité a fait le choix de détacher

De même, une formation à distance a visé à la prise en main de la plateforme des rendez-vous. Les créneaux sont

ouverts au mois le mois avec 3 mois d'avance. La fluidité offerte par la plateforme dans la prise de rendez-vous est essentielle dans la mesure où, à chaque étape de la demande, il est impératif de prendre rendez-vous.

ET EN PRATIQUE ?

UN SERVICE UTILE.

Le 12 janvier, le calendrier des créneaux de rendez-vous pour la période allant de l'ouverture du service, le 16 janvier, à fin mars a été mis en ligne. Il a été rempli en 24 heures. Les retraits sont positionnés le samedi matin et le mercredi après-midi afin que les mineurs puissent retirer leurs pièces. En effet, la prise d'empreintes est effectuée deux fois : au moment du dépôt, puis à celui du retrait.



UN ACCOMPAGNEMENT SOUVENT NÉCESSAIRE.

La fracture numérique reste une réalité. La dématérialisation des démarches administratives pénalise ceux de nos concitoyens qui ne disposent pas d'un accès internet ou ne se sentent pas à l'aise avec son utilisation. Ainsi, le personnel municipal est parfois conduit à effectuer la pré-demande en ligne avec le demandeur avant de pouvoir lui proposer un rendez-vous.

POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://www.mairie-soulac.fr/mairie/demarches-administratives/>

Entre le 16 janvier et le 16 mars, le service a remis :

101 cartes nationales d'identité

66 passeports

185 titres sont en attente de retrait par son titulaire

UNE MOBILISATION FORTE.

Le service de l'état civil étant situé à l'accueil de la Mairie, il reçoit l'ensemble des personnes se présentant avant, bien souvent, de les adresser au service directement concerné. Il en va de même pour les appels téléphoniques. Or, depuis l'ouverture de la station de recueil des titres sécurisés, énormément d'appels supplémentaires ont trait à des demandes de renseignement en lien avec la carte d'identité ou le passeport. Afin de permettre aux agents de l'état civil de mieux se concentrer sur leurs missions prioritaires, la Ville s'est dotée d'un répondeur qui dispatche les appels en fonction de leur objet.

Si elle accueille toutes les personnes d'où qu'elles viennent, la Ville s'est naturellement portée candidate pour disposer d'une station de recueil d'abord pour les Soulacaises et les Soulacais. Dans la démarche de proximité qui est la sienne, il s'agissait de leur éviter de devoir se rendre à Lesparre ou plus loin encore pour obtenir une pièce d'identité ainsi que de raccourcir les délais d'attente avant d'obtenir le premier rendez-vous, celui du dépôt.



Clap de fin pour le Signal

La démolition de l'immeuble est imminente. Radios, télévisions, presse écrite comme presse en ligne sont en ébullition pour couvrir la déconstruction du Signal, érigé en symbole du réchauffement climatique et de l'érosion littorale. Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et Bérangère Couillard, secrétaire d'État à l'écologie sont attendus à Soulac le 3 février. Ils seront en première ligne pour présenter la stratégie nationale d'adaptation face au recul du trait de côte.



Le feuilleton du Signal, qui, au fil des ans, a défrayé la chronique au gré de ses épisodes météorologiques, humains, judiciaires, politiques, devrait connaître un épilogue qui, à défaut d'être heureux, constituera un soulagement pour l'ensemble des parties prenantes, au premier rang desquelles les propriétaires et ayants droit des 78 logements qui vont à présent pouvoir tourner la page. Les images de ces 2 barres de 4 étages surplombant la mer semblent irréelles. « Comment a-t-on pu laisser construire à cet endroit ? » paraît une question légitime.

LE CONTEXTE DE LA CONSTRUCTION

À l'époque où le Préfet signe le permis de construire en 1964, le littoral soulacais connaît une situation d'engraissement majeur. À la même période, le projet industriel d'avant-port du Verdon conduit à des projections démographiques pour les années 2000 à plus de 12 000 habitants. D'où un projet initial sous l'égide de la MIACA (mission interministérielle d'aménagement de la côte aquitaine) de 1200 logements, dont seuls les 2 bâtiments du Signal achevés en 1972 verront le jour.



DES PROJECTIONS DÉMENTIES

Les chocs pétroliers de 1973 et 1979 sonnent le glas du projet d'avant-port au Verdon.

Par ailleurs, à l'engraissement naturel du front de mer de Soulac succède une érosion mesurée à 5 mètres par an en moyenne.

Le soutien de l'État à Soulac au service de la lutte contre l'érosion marine

1929 : une loi autorise le ministre des Travaux Publics à accorder un secours extraordinaire à la commune de Soulac-sur-Mer pour la réalisation des casiers ensablants et la reconstruction des pontons de Soulac.

1995 : Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, accorde une aide au réensablement massif de la plage.

2014 : Philippe Martin, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie débloque en urgence des fonds pour la réalisation de l'épi Barriquand.

2020 : adoption d'un amendement permettant l'indemnisation des copropriétaires victimes de l'érosion de côtes sableuses.

Le phénomène d'érosion du trait de côte est accentué par les tempêtes de 1999, 2009, 2010 puis de 2013-2014.

LA MISE EN PLACE D'UN PROCESSUS DE SURVEILLANCE

Durant l'hiver 2013-2014, la plus forte séquence de tempêtes depuis 70 ans entraîne l'atteinte du périmètre de sécurité. Cette situation aboutit à l'évacuation de l'immeuble fin janvier 2014.



LA DÉMOLITION 9 ANS APRÈS

En trois semaines, du 6 au 20 février 2023, la silhouette du Signal, diversement appréciée mais familière, a disparu du paysage. La dune qui lui servait de piédestal sera revalorisée et renaturée. L'aspect naturel rendu au site, les informations sur la stratégie de gestion du trait de la côte soulacaise contribueront à préserver la mémoire du Signal.

Le littoral en mémoire : appel à contributions

L'évolution du trait de côte est un phénomène permanent. Il n'est cependant pas uniforme. Si le risque de submersion marine peut inquiéter, il fut un temps où Soulac s'est partiellement retrouvé enfoui sous le sable.

Malgré un hiver 2022-2023 relativement clément, l'érosion se poursuit sur le littoral sud soulacais. La Communauté de communes Médoc Atlantique s'engage dans son nouveau plan d'actions de gestion de l'érosion marine avec, ce printemps, les travaux de rechargement en sable de la plage des Naiades et, en ligne de mire pour le printemps 2024, une opération de rechargement massif par réutilisation des sables dragués dans la passe d'entrée en Gironde.



Les travaux de démolition de l'immeuble « Le Signal » et de renaturation dunaire dont il est fait état par ailleurs s'inscrivent dans une vision plus large de recomposition spatiale de la première bande littorale directement menacée par l'érosion marine : désamiantage et démolition de 3 bâtiments de première ligne de la colonie de vacances de la SNCF courant 2023, projet d'aménagement paysager de l'ancienne propriété Fétis de la plage des Naiades, projet de déplacement du skate-park de la plage des Naiades vers un nouveau pôle sportif rétro-littoral, projet de reconfiguration du boulevard littoral reliant le front de mer au VVF...

Toutes ces actions s'inscrivent dans la très longue histoire de Soulac-sur-Mer et celle non moins longue de l'érosion marine. Afin de ne pas perdre cette mémoire, nous souhaitons lancer un appel à ceux d'entre vous qui sont en possession de documents nous permettant de retracer l'histoire de cette évolution du trait de côte : gravures, cartes postales, photographies, plans, écrits... de l'Amélie, de la plage des Naiades, du Signal, du front de mer ou des brise-mer (« piscines »).

Tous vos documents seront d'une grande utilité pour retracer l'évolution de notre littoral.

Merci de nous envoyer copie de ces documents par courrier à :

Cabinet du Maire
Mairie de Soulac-sur Mer
2 rue de l'Hôtel de Ville
33780 Soulac-sur-Mer

par courriel à :

cabinet.maire@mairie-soulac.fr

Vous pouvez aussi venir en mairie avec vos documents afin que nous en fassions la copie.

Eclairage public: de l'extinction à la modulation

Depuis la mi-novembre, la Ville expérimente l'extinction de l'éclairage public la nuit entre 23 h et 6 h. Une décision motivée à la fois par les tensions sur le réseau électrique national pouvant conduire à des coupures d'alimentation et par l'envolée des prix de l'électricité. Ainsi, la consommation a été diminuée de moitié.

Consommer mieux

La Ville franchit une nouvelle étape en remplaçant les 2200 lampes à sodium de 150 watt qui équipent son matériel par des lampes électroluminescentes (leds) de 70 watt. Ce seul remplacement va mécaniquement générer une baisse des 2/3 de la consommation de l'éclairage public pour un meilleur éclairage. Le coût de l'entretien va pour sa part être diminué de 40%.

Moduler pour adapter l'éclairage au plus près du besoin

Nous le savons bien, les activités nocturnes varient en fonction des quartiers, des saisons ou encore des activités programmées dans l'espace public. Le pilotage à distance des points lumineux permet une gestion fine et évolutive de l'éclairage dans l'espace comme en intensité.

Cette technologie a pour préalable indispensable le géoréférencement des mâts d'éclairage public. À Soulac, celui-ci est déjà effectif sur toute la commune. La connectique doit encore être installée qui reliera les postes source aux candélabres.

Un déploiement en 3 phases

La mise en place va démarrer dans un périmètre compris entre le boulevard du front de mer, les rues Barriquand au nord et Thiers au sud qui intègrera la Basilique. Chaque mât sera équipé d'une led et d'un boîtier récepteur permettant la transmission des informations le concernant depuis le boîtier émetteur de son poste (heures d'allumage et d'extinction, gradation de l'intensité d'éclairage...). À noter que la technologie utilisée est compatible avec les candélabres « bec de gaz » en place dans un certain nombre de rues du village ancien. Cette première étape de déploiement sera opérationnelle le 1er juillet prochain.

Un mode de financement innovant, accélérateur d'investissement.

La rénovation du patrimoine éclairage public de la commune est facilitée via un dispositif financier dit de tiers-payeur auquel participent la Banque des Territoires et le Syndicat départemental Energies et Environnement de la Gironde. Ainsi, il s'agit bien d'entrer dans un cycle vertueux d'investissement sur le long terme financé sur les économies d'énergie générées. L'objectif pour la Ville est de garantir le confort et le bien-être, tout en maîtrisant les coûts de maintenance et les dépenses d'énergie en préparant l'avenir.



Avec l'arrivée du printemps, la préparation pour la saison s'accélère.

Point sur les travaux achevés ou à conduire d'ici là.

LA ROUTE DE BORDEAUX ROUVERTE À LA CIRCULATION

Les travaux de réhabilitation de l'assainissement collectif de la route de Bordeaux ont nécessité 6 mois de travaux lourds. 6 longs mois de travaux pour un linéaire de 700 mètres.



L'intervention sur le réseau en tant que tel a été terminée fin février. Un mois de plus a été nécessaire pour réaliser les tests de compactage et les enrobés.



LES RUES LOUIS DE FOIX ET DU GÉNÉRAL DESHORTEZ FONT PEAU NEUVE

Le percement des tranchées pour l'enfouissement des lignes électriques et de télécommunication ont permis de reprendre des branchements d'eau et d'assainissement partout où il était nécessaire. Après l'intervention sur la voirie publique, la phase de travaux chez les particuliers a démarré. Du sur-mesure en fonction de la configuration de chaque parcelle, de façon à avoir un rendu le plus esthétique possible.

Mi-juin, les poteaux seront tombés et les trottoirs bénéficieront d'un aménagement provisoire en prévision de la saison. L'aménagement des bordures, des trottoirs et de la chaussée sera finalisé par la suite.



MOBILITÉ PROPRE : RENFORCEMENT DE L'OFFRE

Nous vous l'annonçons dans le dernier numéro de Climats. C'est chose faite depuis le 23 mars. Le « super chargeur » permettant de délivrer une recharge d'environ 240 kilomètres en 20 minutes est opérationnel. Installé à l'Hôtel de Ville, il a été très officiellement inauguré par le Président Directeur Général de la société SOGETREL et le Président du Syndicat départemental Energies et Environnement de la Gironde le 7 avril dernier, en présence de nombreux acteurs de la transition énergétique.

Première borne de nouvelle technologie en courant continu mise en service en Gironde, cette installation de recharge rapide répond à la diversification de la gamme des véhicules électriques. Multilingue, elle permet à l'utilisateur, quelle que soit sa nationalité, de prendre connaissance des instructions sur l'écran quant à la marche à suivre pour lancer sa charge.

Le positionnement de la borne permet à deux véhicules électriques de se raccorder en même temps. Il est conçu de niveau pour être accessible aux personnes à mobilité réduite.



Traditionnellement installé à proximité des axes à très fort trafic, ce type de chargeur trouve sa pertinence à Soulac de par la fréquentation des bornes existantes sur la commune (confer Climats #79). C'est la raison pour laquelle la borne précédemment positionnée à proximité de l'Hôtel de Ville, plutôt que d'être supprimée, a été déplacée sur la place du marché. Cet emplacement, du fait du temps de charge nécessaire sur cette borne, est gage d'une utilisation soutenue.





Le Palais des Congrès comble pour les vœux à la population

Président de la Communauté de communes Médoc Atlantique, maire de Soulac-sur-Mer, Xavier Pintat a regroupé vœux de l'intercommunalité et de la commune le 8 janvier. Il était entouré de ses collègues maires de la CdC et de son conseil municipal. Les élus du Conseil Communal des Jeunes étaient également présents.

Comme il est d'usage, le premier adjoint Bernard Lombrail a lancé la cérémonie, adressant les vœux des élus au maire et à la population. Il a également effectué un rappel succinct des événements de l'année 2022.

Le maire a pris le relais, estimant que dans un contexte mondial préoccupant du fait de la guerre en Europe et des incertitudes économiques et énergétiques qui en découlent, il est de la responsabilité des élus d'organiser "le vivre ensemble", en élaborant une stratégie budgétaire fondée sur une fiscalité directe stable et des dépenses maîtrisées de fonctionnement compatibles avec des investissements ambitieux.

Xavier Pintat a évoqué les lignes de force pour l'année 2023 : la poursuite du réaménagement du Front de Mer et du plan de réhabilitation de la voirie, le développement des politiques en appui à la parentalité, à destination de nos

jeunes ou de solidarité envers les plus fragiles. La lutte contre la désertification médicale restera une priorité.

Côté Communauté de communes Médoc Atlantique, la mise en œuvre des politiques définies par les élus nécessite certes des opérations d'aménagement, mais aussi de conduire des études complexes afin d'arrêter des stratégies de court, moyen et long terme. C'est typiquement le cas en matière de gestion du trait de côte. Ainsi, le directeur de la CdC Frédéric Boudeau et ses équipes voient s'alourdir d'année en année le poids du champ de leurs interventions.

Le Schéma de Cohérence territoriale (SCOT) de Médoc Atlantique en cours de validation en constitue un exemple. Document cadre d'élaboration des PLU des communes pour les 20 prochaines années, le projet de SCOT a été arrêté par les élus communautaires le 22 décembre dernier. L'enquête publique de consultation doit intervenir ce printemps.

De gros dossiers s'annoncent encore pour 2023, en matière d'emploi notamment.

Ainsi, qu'il s'agisse de la CdC Médoc Atlantique ou de la commune de Soulac, la volonté d'agir dans tous les domaines, pour tout le territoire et toutes les tranches d'âge est forte.

Un temps de convivialité pour les aînés



Après trois années de suppression en raison de la crise sanitaire du Covid, 290 aînés de la commune se sont retrouvés avec un plaisir évident au Palais des Congrès en habits de lumière pour le repas des fêtes de fin d'année offert par la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Le maire leur a présenté une rétrospective des faits marquants de l'année 2022. Revenant sur la décision d'extinction de l'éclairage public liée à la nécessité d'économiser l'énergie, Xavier Pintat a rappelé les paroles de l'Abbé Pierre : "Un sourire coûte moins cher que l'électricité, mais donne autant de lumière". Des sourires, on en a vu beaucoup ce jour-là.

Le service du public



La municipalité et les agents municipaux ont repris la tradition de l'échange de vœux au Palais des Congrès, après "trois années compliquées" durant lesquelles le service public a tenu fermement la barre. Sylvestre Soares, directeur général des services, a loué la qualité des équipes qui devaient "prendre en compte les attentes des usagers sans pouvoir satisfaire tout le monde". Propos repris par le maire, Xavier Pintat, qui a rappelé l'étroite collaboration nécessaire entre les élus et le personnel poursuivant un but commun : le service au public. Ces vœux étaient partagés avec la CdC Médoc Atlantique représentée par son directeur, Frédéric Boudeau, entouré de quelques-uns de ses collaborateurs. La cérémonie a permis au maire de procéder à des remises de médailles du travail et de saluer les derniers retraités. Les médailles d'honneur régionales, départementales et communales ont été attribuées à : Didier Kervarec, échelon argent pour 20 ans de service ; Patricia Binet et Jacques Rozé, échelon vermeil pour 30 ans de service ; Joël Marquès, échelon or pour 35 ans de service. Marie-Claude Bergey, Claude Stab, Gilles Péchaubès et Nicolas Saurais ont déjà commencé à profiter d'une retraite bien méritée.

Les jeunes danseurs du CMCS sur scène dès mars



RENSEIGNEMENTS AU CMCS
05.56.09 82.99

Le CMCS (centre municipal culturel et sportif) a anticipé le gala de danse début mars. Sandra de Almeida, la professeure de street dance et gym pour enfants attend un heureux évènement.

Pour ne pas pénaliser les enfants, elle a présenté ce gala mis en place en 5 mois et demi. Trente-sept élèves répartis en quatre groupes ont interprété "Soulac célèbre la danse" au Palais des Congrès. Les enfants, ravis de leur performance, retrouveront leur professeure en septembre.



Association Adoption Féline Estuaire

Libre comme le chat

Profitant de la possibilité offerte par le Plan France Relance, l'association « Adoption Féline Estuaire » s'est lancée dans une vaste campagne de capture aux fins de stérilisation des chats errants. Objectif : doter les nombreux félins de la commune du statut protecteur de « chat libre ».

France Relance apporte à l'association qui bénéficie du soutien de la Ville un financement pour l'équipement en cages-trappe et une partie des frais de stérilisation et d'identification.

Une fois identifiés par tatouage au nom de l'association et stérilisés, les chats devenus « libres » sont relâchés sur leur

territoire. En 2022, ils sont 158 à avoir acquis le statut de « chat libre ».

Autant de bouches supplémentaires à nourrir dans les différents postes de nourrissage ouverts sur Soulac. L'association recherche des bénévoles pour en effectuer la tournée.

Cette aide assez massive se poursuit jusqu'à l'automne. Alors, si vous repérez un chat errant sur votre terrain, une seule chose à faire : le signaler à l'association.

MARTINE CHASSAING AU 06 03 00 84 19

Financé par





Les soldats du feu à l'honneur

Le Centre de Secours Soulac/Le Verdon a célébré la Sainte Barbe à Soulac le 28 janvier. Elle a revêtu cette année une dimension particulière du fait de la pression opérationnelle intense subie l'été dernier lors des incendies. Les Sapeurs-Pompier ont accompli leurs missions sans faiblir sous les ordres du Lieutenant Nicolas Braz. Le Sous-Préfet Fabrice Thibier, présent, les a félicités.

Quelques galons et médailles d'ancienneté ont été remis : Cédric François est nommé Adjudant des Sapeurs-Pompier Volontaires ; le Lieutenant Patrick Placido (SPV) est décoré de la médaille d'ancienneté échelon Grand Or pour 40 ans de service ; le Lieutenant Thierry Boudassou (SPV) est décoré de la médaille d'or pour 30 ans de service ; l'Adjudant-Chef Nicolas Depit (Sapeur-Pompier Professionnel) est décoré de la médaille d'argent pour 20 ans de service.

L'UNC reprend des forces

Alain Castanet, président de l'UNC (Union Nationale des Combattants) de Soulac-Vensac-Grayan, a tenu assemblée générale à Soulac, après deux années éprouvantes de confinement. L'entouraient le représentant départemental et président de l'UNC de Saint-Vivien, Jean-Émile Le Dorven, la trésorière, Élisabeth Charrier et le secrétaire, Jean-Claude Doudiès. Alain Castanet siège lui-même désormais au Conseil Départemental. Remerciant la municipalité de Soulac pour son soutien, rendant hommage à la mémoire des membres disparus dont leur doyen Roger Seurin à l'âge de 102 ans,



saluant les quatre nouveaux adhérents, remerciant particulièrement les porte-drapeaux, il a dressé un bilan moral des activités, essentiellement de présence aux cérémonies nationales et obsèques. Jean-Claude Doudiès les a ensuite détaillées.



Gendarmerie : dernière inspection pour le Major Parioleau

Le 28 février, après une rupture de deux années due au covid, la communauté de brigades de la gendarmerie de Soulac a renoué avec son inspection annuelle. Elle aura été la dernière pour le Major Parioleau dont le départ est annoncé au 1er janvier 2024.

Le Major Jean-Pierre Parioleau, commandant la Communauté de brigades et ses effectifs, le maire Xavier Pintat ont accueilli le Commandant de la Compagnie de Lesparre Cédric Roger. Les maires des communes du ressort de la communauté de brigades et leurs adjoints étaient présents dans la salle socioculturelle.

L'exercice 2022 restera dans les mémoires comme hors du commun. Outre la reprise des grands événements de la station balnéaire et le retour de la fréquentation touristique, les grands incendies de juillet et août ont mobilisé

les forces de gendarmerie jusqu'à nécessiter le renfort de 16 militaires.

Les départs inopinés de feu au fil des nuits ont constitué "une mission difficile, conduite en parfaite coordination avec l'ensemble des partenaires de la sécurité et qui a réussi à éviter la psychose au sein de la population" a félicité Xavier Pintat. Sénateur honoraire, il a rappelé le rôle du Sénat pour les territoires et son attachement à la gendarmerie.

La communauté de brigades de Soulac, rattachée à la Compagnie de Gendarmerie Départementale de Lesparre-Médoc est composée des Brigades de Proximité de Soulac-sur-Mer, Saint-Vivien-de-Médoc, et intervient sur les communes de Jau-Dignac-et-Loirac, Le Verdon-sur-Mer, Queyrac, Talais, Valeyrac, Vendays-Montalivet, Vensac et Grayan-et-l'Hôpital.

Une virée en hiver pour les Galopins



La traditionnelle virée des Galopins du 3ème week-end de juillet s'est déroulée le dimanche 12 février. On se souvient que la course prévue l'été dernier avait dû être annulée pour cause d'interdiction préfectorale liée au risque incendie. Un coup dur pour la soixantaine d'adhérents à l'association qui s'étaient investis dans l'organisation de cet évènement et les nombreux sponsors qui les soutiennent.

Cette édition hivernale renommée pour l'occasion "Trail des Galopins", a connu un beau succès avec

500 participants qui, outre le parcours dans les bois parfaitement tracé, fléché et balisé, ont apprécié la convivialité qui est la marque de fabrique des Galopins. Mention spéciale pour le départ décalé des 8 et 17 kilomètres qui a permis au coureur arrivé 1er des 8 kilomètres de prendre le départ des 17 kilomètres dont il est arrivé 2ème.



À vos agendas



Soulac 1900 souffle ses 20 bougies

Les 2, 3, et 4 juin prochains, le festival « Soulac 1900 » revient pour son 20ème anniversaire. Manuela Lieuteau Sanchez, présidente de l'association organisatrice de l'évènement « Label Soulac » et ses équipes se préparent pour une fête exceptionnelle. Le train à vapeur est commandé, les demandes d'autorisations pour circuler sur la voie ferrée sont déposées.

Une rétrospective de 20 années de festival sera organisée avec au programme : des véhicules anciens, de la musique, des arts du cirque, des concerts et beaucoup de joie et de convivialité !

Renseignements sur le site soulac1900.com



Soulac roule sa caisse

L'association des commerçants propose la 3ème édition de son animation phare de début de saison les 17 et 18 juin 2023. Venez vivre une aventure ludique, que vous soyez pilote automobile ou que vous préfériez assister à des courses toujours pleines de surprises.

Une nouvelle tranche de rire en perspective.

Renseignements et inscriptions
06 21 60 87 25





René Blanc

Une foule nombreuse était réunie le 27 mars en la basilique Notre-Dame de la Fin des Terres pour accompagner René Blanc vers sa dernière demeure. Il faut dire qu'à 94 ans, René Blanc restait une figure de Soulac.

Connu de tous sous le surnom de Néné, ce Soulacais de naissance était un passionné de l'art de vivre médocain. Cette passion s'exerça notamment à la présidence de l'association communale de chasse agréée pendant 40 ans. De nombreuses générations de chasseurs ont ainsi appris de lui qu'un chasseur se devait avant tout d'être un amoureux de la nature. Cet engagement en faveur d'une chasse responsable lui valut fort justement d'être décoré de la médaille du mérite cynégétique par Henri Sabarot.

Son engagement pour le bien commun le conduira à devenir conseiller municipal. Durant 19 ans, il prendra une part active au développement de la commune en s'impliquant notamment dans tous les dossiers liés à l'agriculture, à l'environnement et à la préservation de nos milieux naturels.

René Blanc laissera le souvenir d'un homme généreux, volontaire, à l'élégance rare et apprécié de tous.

À son épouse Chantal ainsi qu'à toute sa famille, le Maire et le conseil municipal présentent leurs bien sincères condoléances.



Patrick Beaudouin

La Confrérie Gastronomique du Cèpe de la Pointe du Médoc pleure son Grand Maître, Patrick Beaudouin. Victime d'une crise cardiaque foudroyante, il est décédé le 12 février dernier.

Âgé de 67 ans, ancien cadre bancaire parisien, ce truculent colosse sportif installé à La Grande Combe avec son épouse dans la perspective d'une retraite heureuse était très investi dans la vie associative de Soulac. Une rencontre avec l'un des dignitaires de la Confrérie Gastronomique du Cèpe de la Pointe du Médoc l'avait rapidement converti aux bienfaits de la traque et de la dégustation du précieux bolet. Le volet patrimonial et les échanges avec des confréries cultivant les mêmes valeurs traditionnelles et recettes rabelaisiennes de terroirs avaient également joué leur rôle.

Car Patrick Beaudouin était ce que l'on a coutume d'appeler un bon vivant.

Élu Grand Maître en 2021, Patrick Beaudouin aura eu l'opportunité d'organiser ce mémorable Chapitre du 20ème anniversaire de la Confrérie en août 2022. À cette occasion, le célèbre patineur, Philippe Candeloro, avait été intronisé. Patrick Beaudouin s'était lancé dans les préparatifs du Chapitre 2023.

Le Maire et le conseil municipal adressent leurs sincères condoléances à sa famille.

NAISSANCES

William, Simon, Victor ELKINE, le 17/11/2022

Zelda, Colette, Emilienne PASZEK, le 29/12/2022

Macéo, Banes THOMPSON, le 01/03/2023

MARIAGES

Sébastien BAUMGARTNER et Paméla MACHET, le 4/03/2023

DÉCÈS novembre-mars 2023

Marie-Suzanne LAROCHE née ROSPIDE, âgée de 83 ans

Dominique SALOMON née PAYET, âgée de 69 ans

Gérard NEVEU, âgé de 84 ans

Robert MESCLOP, âgé de 93 ans

Paul SURLE, âgé de 79 ans

Paulette BUENALUQUE née PRÉVÔT, âgée de 87 ans

Pierre HEBRARD, âgé de 94 ans

Jean CHASSAING, âgé de 98 ans

Valmonia COSTES née BOSQ, âgée de 98 ans

Myriam RANSINANGUE, âgée de 61 ans

Christian DEBENEST, âgé de 84 ans

Josiane BONNEAUD, âgée de 79 ans

Pierre BALEIX, âgé de 85 ans

Bernadette SOLER née GUÉRARD, âgée de 75 ans

Jean ROUSSEAU, âgé de 91 ans

Roger RAYMOND, âgé 94 ans

Christianne CRUCHADE née COULARIS, âgée de 95 ans

Eliane BONNEU née CARITA, âgée de 94 ans

Marie-Claude PEYRUSE née PELLETAN, âgée de 89 ans

Jean RÉGÈRE, âgé de 93 ans

Gilbert BAZIN, âgé de 91 ans

Marie DESCHAMPS née JAUBERT, âgée de 89 ans

Marie SIMON née BOUIN, âgée de 93 ans

Michel QUIÈNE, âgé de 74 ans

Marie BATIFOI née FAUX, âgée de 89 ans

Jean FEUILLARADE, âgé de 83 ans

Guy LOUIS, âgé de 83 ans

Claude BREYSACHER, âgé de 89 ans

Nadine MARTIN née HOURCADE, âgée de 96 ans

Huguette CAULE née SAURAS, âgée de 93 ans

Pierre BENESSE, âgé de 85 ans

Georges BERTHAIL, âgé de 84 ans

Janina MARQUETTE née NOWAK, âgée de 99 ans

Anny MONDON née BERNARD, âgée de 78 ans

Nicolle ROY, âgée de 88 ans

Reine RICARD née CONSTANTIN, âgée de 98 ans

Frédéric RAULET, âgé de 65 ans

Norbert PALAZO, âgé de 90 ans

Daniel BODURE, âgé de 76 ans

Yvonne LAGRILLÈRE née DÉCOUT, âgée de 76 ans

Patrick BEAUDOIN, âgé de 67 ans

Pierre BERNARD, âgé de 90 ans

Alain HÉRAULT, âgé de 73 ans

Paulette DUFORT née LABARSOUQUE, âgée de 92 ans

André RIVIERE, âgé de 98 ans

Jean FAUX, âgé de 87 ans

Juliette MOINE née JACQUOT, âgée de 98 ans

GENDARMERIE

17, rue Olivier Guinet
05 56 73 33 90

POLICE MUNICIPALE

05 56 73 29 15

SAPEURS-POMPIERS

18 ou 112 (portable)
Rue Olivier Guinet
05 56 73 63 73

MAIRIE

2, rue de l'Hôtel de Ville
05 56 73 29 29

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

Rue de la Plage
05 56 09 86 61

RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

05 56 09 85 77
Bureau ouvert de 10h à 12h
Fermé le samedi

CENTRE MUNICIPAL CULTUREL ET SPORTIF (CMCS)

5 rue du Révérend Père
Daniel Brottier
05 56 09 82 99

BIBLIOTHÈQUE

Rue de la Plage
05 56 73 81 95

PRESBYTÈRE

Abbé Sebastian
Gozdziejewski
05 56 41 08 97

TRÉSOR PUBLIC

79, rue de la Plage
05 56 09 81 04

LA POSTE

Rue Mal d'Ornano
05 56 73 24 70

EDF DÉPANNAGE

09 726 750 33

EDF AGENCE CLIENTÈLE

09 69 36 66 66

AÉRODROME

05 56 09 86 16

SNCF

Av. du Gal de Gaulle
05 56 09 85 56

BAC ROYAN-LE VERDON

05 56 73 37 73

PHARMACIEN

M. Duperrat :
58, rue de la Plage
05 56 09 84 40

MÉDECINS

Dr Aubert : 05 56 73 35 00
Dr Gilles Deraedt :
05 56 09 84 65
Dr Julie Deraedt :
05 56 09 84 65
Dr Oddos : 05 54 56 00 12

INFIRMIERS

Mme Dupuy : 06 11 54 66 28
Mme Martin : 06 72 42 60 26

CENTRE PARAMÉDICAL

Mme Valet et M. Fournier :
05 56 09 75 86

LABORATOIRE ANALYSES MÉDICALES

05 56 73 95 20
Tous les jours de 8h à 12h

KINÉSITHÉRAPEUTES

Mmes Arnaud, Ferrez, Roustit,
M. Jacques :
05 56 09 98 35

DENTISTES

A. Capdarest,
N. Barnerias-Desplas :
05 56 09 82 68
E. Lagardère, M. Delarue :
05 56 73 61 63

PÉDICURE-PODOLOGUE

M. Gabriel : 05 56 09 96 29

ORTHOPHONISTE

M. Daramat : 05 56 73 60 67

OSTÉOPATHES

M. Lagney : 06 58 10 45 09
M. Mahieu : 05 56 09 51 63

VÉTÉRINAIRE

A. Audry : 05 56 09 77 36

POMPES FUNÈBRES SOULACAISES

M. Berges : 05 47 83 80 07

ARCHITECTE-CONSEIL COMMUNAL

M. Jouison :
05 56 73 29 06 ou 29 19
Permanence mensuelle en
Mairie sur rendez-vous

ARCHITECTE-CONSEIL DU CAUE

M. Barillot : 05 56 73 49 23
le 3ème mardi du mois de
9h15 à 11h45

MAISON DÉPARTEMENTALE SOLIDARITÉ ET INSERTION

Salle des permanences RDC
Mairie. Uniquement sur
rendez-vous :
05 56 41 01 01

DÉCHETTERIE

SOULAC-TALAIS-LE VERDON

Route du Verdon - 05 56 09 76 49
Du mardi au samedi
8h30 à 12h -14h à 17h30

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi au jeudi :

8h30 - 12h15
13h30 - 17h30

Vendredi :

8h30 - 12h30

Samedi :

8h30 - 12h



2, rue de l'Hôtel de Ville - BP 25
33780 Soulac-sur-mer
Tél. : 05 56 73 29 03
cabinet.maire@mairie-soulac.fr
www.mairie-soulac.fr

